



## PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2026

Le trois mars deux-mille-vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Anne COURTIAL, Maire.

Présents : Virginie BROS-FACER, Mélanie COT, Anne COURTIAL, Didier GABRIEL, Marie-Dominique SELETTI

Absents excusés : 0

Procuration : 0

Quorum : 3

Secrétaire de séance : Mélanie COT

A l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 juin 2025 ;
- Délibération : Vote du Budget Primitif 2026 du Budget Principal avec résultats anticipés ;
- Délibération : Vote du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe avec résultats anticipés ;
- Délibération : Marché "Réaménagement et extension de la "maison de la motte" - Attribution du marché ;
- Questions diverses.

---

### Désignation du secrétaire de séance

Mélanie COT est désignée secrétaire de séance.

**Votants : 5    Votes pour : 5    Votes contre : 0    Abstentions : 0**

---

### Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 février 2026

Madame La Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 février 2026 et propose au Conseil Municipal de l'approuver.

Le Conseil Municipal procède au vote :

**Votants : 5    Votes pour : 5    Votes contre : 0    Abstentions : 0**

---

### Délibération : Vote du Budget Primitif 2026 du Budget Principal avec résultats anticipés

Madame La Maire informe le conseil municipal d'une panne nationale du logiciel de comptabilité de la direction générale des finances publiques. Ainsi, il n'est pas possible d'éditer le CFU, ni par la municipalité ni par la direction générale des finances publiques. Dès retour à la normale, le vote du CFU de la commune devra être réalisé.

Toutefois, le vote du CFU n'est pas une prérogative obligatoire au vote du budget primitif.

Madame la maire propose au conseil municipal de prendre une délibération quant à la reprise anticipée des résultats, validées par le service de gestion comptable de Pamiers, et ce, afin de pouvoir réaliser le BP 2026.

Madame la maire expose au conseil municipal le tableau de résultats anticipés du budget principal 2025 ainsi que la balance comptable, certifiés par service de gestion comptable de Pamiers

- Solde de clôture 2025 en fonctionnement de 115 256,99€
- Solde de clôture 2025 en investissement de 59 799, 63€

Le Conseil Municipal procède au vote de la reprise anticipée des résultats du budget principal:

**Votants : 5    Votes pour : 5    Votes contre : 0    Abstentions : 0**

---

Madame la maire présente le budget Principal primitif 2026 du budget principal de la commune.

Le budget Principal primitif comporte, en sa section investissement, le budget prévisionnel pour les investissements suivants :

- Reprise du mur d'enceinte et de l'esplanade suite à l'action judiciaire liée,
- L'achat des parcelles A695 et A696, dans le cadre du projet de redynamisation de centre bourg,
- Les aménagements de centre bourg,
- La mise en œuvre de défense incendie,
- Les aménagements des espaces publics de la motte castrale et pourtour.

Le budget Principal primitif prévoit des rénovations et entretiens qui n'entrent pas dans la section d'investissement mais dans celle de fonctionnement, puisqu'en lien soit avec des travaux d'entretien ou rénovation réalisés par un artisan, soit en lien avec des travaux qui seront réalisés par l'employé technique communal, dans le cadre d'un nouveau recrutement en cours d'année, et ne nécessitent au budget que l'achat de matériels :

- Rénovation peinture de l'appartement communale en RDC,
- Reprise des gouttières mairie, appartements communaux et extension salle communale (artisan),
- Reprise défaut de structure garage communal (entrepreneur en reste à réaliser 2025),
- Rénovation salle communale : sol, VMC (employé communal ou artisan),
- Elagage des arbres de la place de l'église.

Elle informe l'assemblée du budget Principal prévisionnel 2026 :

<b>Fonctionnement</b>	
Recettes prévisionnelles 2026	223 399€
Dépenses prévisionnelles 2026	194 475€
<b>Investissement</b>	
Recettes prévisionnelles 2026	151 313€
Dépenses prévisionnelles 2026	151 313€

Le Conseil Municipal procède au vote :

**Votants : 5    Votes pour : 5    Votes contre : 0    Abstentions : 0**

## **Délibération : Vote du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe avec résultats anticipés**

Tout comme pour le budget principal, Madame La Maire informe le conseil municipal d'une panne nationale du logiciel de comptabilité de la direction générale des finances publiques. Ainsi, il n'est pas possible d'éditer le CFU, ni par la municipalité ni par la direction générale des finances publiques. Dès retour à la normale, le vote du CFU de la commune devra être réalisé.

Toutefois, le vote du CFU n'est pas une prérogative obligatoire au vote du budget primitif.

Madame la maire propose au conseil municipal de prendre une délibération quant à la reprise anticipée des résultats, validées par le service de gestion comptable de Pamiers, et ce, afin de pouvoir réaliser le BP 2026.

Madame la maire expose au conseil municipal le tableau de résultats anticipés du budget Annexe 2025 ainsi que la balance comptable, certifiés par service de gestion comptable de Pamiers

- Solde de clôture 2025 en fonctionnement de -2 761,75€
- Solde de clôture 2025 en investissement de -56 849,31€

Madame la maire indique au conseil municipal qu'il est normal que le budget Annexe se clôture en négatif. En effet, les travaux n'ayant pas été engagés encore, aucune recette, notamment de subventions, n'a été levée sur 2025. Le budget Annexe s'équilibrera en cours de réalisation par des recettes de subventions, prêt et virement depuis le budget Principal.

Le Conseil Municipal procède au vote de la reprise des résultats anticipés du budget annexe:

**Votants : 5    Votes pour : 5    Votes contre : 0    Abstentions : 0**

---

Madame la maire présente le budget Annexe primitif 2026 de la commune.

Le budget Annexe primitif comporte, en sa section investissement, le budget prévisionnel pour les investissements suivants :

- Travaux de rénovation de la maison de la motte castrale et tous coûts liés. Le budget primitif est basé sur le montant du marché défini à l'appel d'offre de la MOE.

Le budget primitif prévoit dans sa section fonctionnement uniquement les dépenses liées aux passations de marchés et rémunération des intermédiaires.

Elle informe l'assemblée du budget prévisionnel 2026 :

<b>Fonctionnement</b>	
Recettes prévisionnelles 2026	7 328€
Dépenses prévisionnelles 2026	5 678€
<b>Investissement</b>	
Recettes prévisionnelles 2026	740 706€
Dépenses prévisionnelles 2026	740 706€

Le Conseil Municipal procède au vote :

**Votants : 5    Votes pour : 5    Votes contre : 0    Abstentions : 0**

---

**Délibération : Marché "Réaménagement et extension de la "maison de la motte" - Attribution du marché**

**IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

Mairie de CASTEX  
1 place de la mairie  
09350 CASTEX  
05 61 69 67 06  
mairiecastex@orange.fr

Représentée par :  
Anne COURTIAL, Maire de CASTEX

**OBJET DE LA CONSULTATION**

MAPA 2026001MCCLTRX

- Marché public d'exécution de travaux, travaux tous corps d'état

Marché de travaux pour le réaménagement et l'extension de la Maison de la Motte castrale.

- Type de marché d'exécution de travaux : Classification CPV : 45000000-7 (travaux de construction)
- Lieu d'exécution : Place de la mairie, Commune de Castex, 09350 - Ariège

**CONTEXTE DE LA CONSULTATION**

- Contexte général de la consultation et besoins à satisfaire :
  - Les besoins à satisfaire sont tous compris dans la présente consultation.
- Objet du projet dans lequel s'inscrit la consultation :
  - La présente consultation est passée selon la procédure adaptée,
  - Marché d'exécution de travaux tous corps d'état.
  - La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 583 545€ HT.
  - Prestation divisée en lots : Oui, marché à lots séparés. 9 lots comme suivant :

Lot N°	Désignation
Lot 2	Démolition / Gros œuvre / VRD
Lot 3	Charpente / Couverture
Lot 4	Menuiseries extérieures bois
Lot 5	Menuiseries intérieures
Lot 6	Plâtrerie
Lot 7	Sols durs / Carrelages / Faïences
Lot 8	Plomberie sanitaire / chauffage
Lot 9	Electricité
Lot 10	Peintures / Sols souples

- Variantes : oui
  - Lot 02 : PSE 1 (prestation supplémentaire éventuelle) : Démolition du cabanon situé sur la parcelle A696
  - Lot 05 : Variante 1 : suppression dans les cuisines de l'aménagement des meubles hauts, de la hotte et des éclairages LED (moins-value des postes 5-14, 5.15.1 et 5.15.2 de la solution en base du marché)
- Démarrage de la mission confiée au titulaire du marché prévue pour : 26 mai 2026
- Montant total envisagé du projet dans lequel s'inscrit la consultation :
  - Marché d'exécution de travaux tous corps d'état pour une enveloppe prévisionnelle de travaux d'un montant hors taxes de 583 545€ HT
- Calendrier prévisionnel du projet dans lequel s'inscrit la consultation :
  - Début de mission : 26 mai 2026
  - Durée prévisionnelle d'exécution : 17 mois

#### ÉCONOMIE GENERALE DE LA CONSULTATION

- Code CPV principal : 45000000-7
- Durée d'exécution du marché public : 17 mois

#### CHOIX DE LA PROCEDURE DE PASSATION

- Procédure de passation : MAPA
- Instance d'attribution : Conseil Municipal de Castex

#### DEROULEMENT DE LA PROCEDURE DE PASSATION

- Publicité :
  - MAPA 2026001MCCLTRX - Exécution de travaux pour le réaménagement et l'extension de la Maison de la Motte castrale
  - Publié le 06 janvier 2026 sur achatpublic.com
- Date et heure limites de réception des candidatures : Lundi 09 février 2026 à 23h00
- 

#### ADMISSION DES CANDIDATURES

- Nombre de plis reçus
  - dans les délais : 22
  - hors délais : 0
- Date de la décision d'admission des candidatures : commission d'ouverture des plis du 10 février 2026
- Candidatures retenues pour participer au MAPA :

No	Nom	Contact	Email	Adresse
1	ESTAQUE PEINTURE	M. Julien Estaque	estaque.peintures@gmail.com	route de Toulouse, 09350 DAUMAZAN-SUR-ARIZE

2	SARL GONZALES TORRES ET FILS	M. Raymond Torres	sarl.gonzales.torres@gmail.com	6 CHEMIN DE SAINT PRIM, 09700 SAVERDUN
3	ANTRASOSSATURE BOIS	Mme Lise Bedu	lbedu@antras-ossature-bois.com	15 bis avenue de Saint Girons, 31260 SALES DU SALAT
4	SARL ROYHENNEN YANNICK	M. Yannick Goyheneix	goyheneix.yannick@orange.fr	11 Entrarcos, 09290 LES CABANNES
5	SARL MARTINS JEAN PAUL	M. Jean Paul Martins	sarl.martins@orange.fr	2 plaine d'Aubert, 09200 MOULIS
6	SARL OLIVIERA ROGEL	M. Francois Oliveira	sarl.oliveirarogel@wanadoo.fr	6 rue de la tuilerie, 65150 SAINT LAURENT DE NESTE
7	SARL PONS CP	M. Philippe Pons	contact@pons-cp.fr	ZONE ARTISANALE, 09500 SABARAT
8	ALLIASERV PYRENEES ENERGIE	Mme Aude Lapasset	aude.lapasset@alliaserv.fr	45 BIS ALLEE PIERRE SEMARD, 09000 SAINT-GIRONS
9	SV CONSTRUCTIONS	M. Pascal Almeida	sv-construction@orange.fr	17 route de Parmins, 09120 RIEUX DE PELLEPORT
10	SARL SANS ET FILS	M. Thomas Sans	s.c@orange.fr	ZI DE LACHET, 09210 LEZAT SUR LEZE
11	SAS CGEM CONSTRUCTION	Mme Anne Marie Vial	cgem@cgem-construction.fr	31200 TOULOUSE, 31200 TOULOUSE
12	SAD VIDAL ALBERT	M. Jean-Pierre Vidal	entreprisevidal@wanadoo.fr	19 rue de Loubens, 09120 RIEUX DE PELLEPORT
13	SAD VIDAL ALBERT	M. Jean-Pierre Vidal	entreprisevidal@wanadoo.fr	19 rue de Loubens, 09120 RIEUX DE PELLEPORT
14	SARL MOURON & FILS	M. Guillaume Blandin	g.blandin@sarmouron.fr	09190 Lorp-Sentaraille
15	SCOP EGA	M. David Esteves	contact.fox@ega09.fr	ZA Nord, 09000 FOIX
16	SARL FERRAND Philippe & Fils	Mme Amanda Ferrand	sarlferrandphilippe@gmail.com	ZA L'Arbre Blanc, Rue Roger Menchu, 09500 MIREPOIX
17	SARL RUMEAU	M. Didier Rumeau	didier.rumeau09@orange.fr	14 route de Foix, 09000 SAINT PIERRE DE RIVIERE
18	SARL SANS ET FILS	M. Thomas Sans	s.c@orange.fr	ZI DE LACHET, 09210 LEZAT SUR LEZE
19	SARL RUMEAU	M. Didier Rumeau	didier.rumeau09@orange.fr	14 route de Foix, 09000 SAINT PIERRE DE RIVIERE
20	SOCIETE BM	M. Sebastien Masse	travaux@ste-bm.fr	AVENUE DE BELESTA, 09000 LAVELANET
21	SERL PEREIRA	M. Jean Emmanuel Pereira	sarl.pereira.fr	52A DE LA LAURE, 09700 SAVERDUN
22	SARL MASSAT FOURNIE	M. Christian Massat	christianmassat@sf2.fr	1 Chemin de Couque, 09290 LE MAS D'AZIL

## ANALYSE DES OFFRES

- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : Oui
- Date de la décision d'attribution du marché public : 03 mars 2026
- Critères de sélection des offres :

1) Critère 1 : Prix de l'offre : évalué sur 40 points

2) Critère 2 : Qualité et valeur technique de l'offre : évalué sur 60 points :

- Mode opératoire envisagé pour la réalisation des travaux (15 points)
- Principales fournitures, marques commerciales, méthodes de travail mises en œuvre (15 points)
- Moyens humains & matériels adaptés au chantier (15 points)
- Temps d'intervention au regard du planning prévisionnel DCE (12 points)
- Respect du CDPGF (3 points)

La note globale N de chaque candidat sera évaluée sur 100 points.

$N = \text{note critère 1} + \text{note critère 2}$

#### PRESENTATION DU RAPPORT D'ANALYSE D'OFFRE.

Madame la maire présente les offres des candidats et présente le rapport d'analyse d'offres par lots aux conseillers municipaux.

#### NOTATION DES OFFRES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE CASTEX :

Pour rappel, le lot 1, correspondant au curage de la maison et sa mise en sécurité, a fait l'objet d'un marché précédent.

#### Lot 2 : DEMOLITION / GROS ŒUVRE / VRD

SARL PONS CP n'a pas rendu de mémoire technique ni de chiffrage de la PSE malgré des relances de la maîtrise d'œuvre.

SV construction n'a rendu pas une offre complète, notamment concernant des prestations demandées par le cabinet de contrôle, et malgré des relances de la maîtrise d'œuvre.

Offre sans PSE (prestation supplémentaire éventuelle) :

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement	
7	SARL PONS CP	182 846,70 €	3	38,78	41,78	3	
9	SV CONSTRUCTIONS	177 279,07 €	53	40,00	93,00	non classé	offre incomplète
5	SARL MARTINS JEAN PAUL	182 401,72 €	56	38,88	94,88	1	

#### Offre avec PSE

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement	
7	SARL PONS CP					non classé	PSE01 non chiffrée
9	SV CONSTRUCTIONS	182 144,37 €	53	40,00	93,00	non classé	offre incomplète
5	SARL MARTINS JEAN PAUL	189 106,54 €	56	38,53	94,53	1	

### Lot 3 : CHARPENTE / COUVERTURE

Antrasossature a la certification "bois des Pyrénées ».

SARL MASSAT-FOURNIE se fournit en bois issu de la forêt de Belesta

SARL MARTINS Jean-Paul se fournit le bois auprès de la scierie Cazalé

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
3	ANTRASOSSATURE BOIS	104 381,40 €	59	31,68	90,68	3
22	SARL MASSAT FOURNIE	83 661,00 €	52	40,00	92,00	1
5	SARL MARTINS JEAN PAUL	84 551,35 €	52	39,11	91,11	2

### Lot 4 : MENUISERIE EXTERIEURE BOIS

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
17	SARL LOUIS RUMEAU ET FILS	40 425,87 €	57	40,00	97,00	1
11	SAS CGEM CONSTRUCTION	61 421,63 €	54	26,33	80,33	2

### Lot 5 : MENUISERIE INTERIEURE

#### Proposition hors variante

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
19	SARL LOUIS RUMEAU ET FILS	48 580,05 €	57	40,00	97,00	1
11	SAS CGEM CONSTRUCTION	62 055,68 €	54	31,31	85,31	2

#### Proposition avec variante

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
19	SARL LOUIS RUMEAU ET FILS	44 481,06 €	57	40,00	97,00	1
11	SAS CGEM CONSTRUCTION	55 356,56 €	54	32,14	86,14	2

**Lot 6 : PLÂTRERIE**

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
4	SARL goyheneix yan-nick	41 415,69 €	18	40,00	58,00	5
12	SARL VIDAL Albert	44 156,70 €	53	38,38	91,38	2
6	SARL OLIVEIRA RO-GEL	55 662,25 €	56	30,44	86,44	3
21	SARL PEREIRA Armand	45 600,00 €	56	37,16	93,16	1
5	SARL MARTINS JEAN PAUL	52 020,51 €	49	32,58	81,58	4

**Lot 7 : SOL DUR / CARRELAGES / FAÏENCES**

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
16	SARL FERRAND Philippe & Fils	26 027,60 €	57	30,41	87,41	3
6	SARL OLIVEIRA RO-GEL	19 786,76 €	59	40,00	99,00	1
21	SARL PEREIRA Armand	20 700,00 €	57	38,24	95,24	2
5	SARL MARTINS JEAN PAUL	31 455,29 €	52	25,16	77,16	4

**Lot 8 : PLOMBERIE / SANITAIRE / CHAUFFAGE**

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
8	ALLIASERV PYRE-NEES ENERGIE	69 088,50 €	42	32,01	74,01	3
14	SARL MOURON & FILS	55 284,72 €	55	40,00	95,00	2
18	SARL SANS ET FILS	57 604,46 €	58	38,39	96,39	1

**Lot 9 : ELECTRICITE**

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
10	SARL SANS ET FILS	26 244,75 €	55	34,13	89,13	2
15	SCOP EGA	27 648,25 €	56	32,39	88,39	3
20	SOCIETE BM	22 390,96 €	57	40,00	97,00	1

## Lot 10 : PEINTURES / SOLS SOUPLES

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
1	ESTAQUE PEINTURE	30 788,48 €	58	34,19	92,19	2
2	SARL GONZALES TORRES ET FILS	26 320,00 €	55	40,00	95,00	1

## 1. Choix de l'offre retenue

### OFFRES NON RETENUES

#### Lot 2 : DEMOLITION / GROS ŒUVRE / VRD

La maîtrise d'ouvrage souhaite retenir la PSE et base son analyse sur les offres avec PSE.

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement	
7	SARL PONS CP					non classé	PSE01 non chiffrée
9	SV CONSTRUCTIONS	182 144,37 €	53	40,00	93,00	non classé	offre incomplète

#### Lot 3 : CHARPENTE / COUVERTURE

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
3	ANTRASOSSATURE BOIS	104 381,40 €	59	31,68	90,68	3
5	SARL MARTINS JEAN PAUL	84 551,35 €	52	39,11	91,11	2

#### Lot 4 : MENUISERIE EXTERIEURE BOIS

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
11	SAS CGEM CONSTRUCTION	61 421,63 €	54	26,33	80,33	2

## Lot 5 : MENUISERIE INTERIEURE

La maitrise d'ouvrage souhaite retenir l'offre sans variante

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
11	SAS CGEM CONSTRUCTION	62 055,68 €	54	31,31	85,31	2

## Lot 6 : PLÂTRERIE

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
4	SARL goyheneix yannick	41 415,69 €	18	40,00	58,00	5
12	SARL VIDAL Albert	44 156,70 €	53	38,38	91,38	2
6	SARL OLIVEIRA ROGEL	55 662,25 €	56	30,44	86,44	3
5	SARL MARTINS JEAN PAUL	52 020,51 €	49	32,58	81,58	4

## Lot 7 : SOL DUR / CARRELAGES / FAÏENCES

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
16	SARL FERRAND Philippe & Fils	26 027,60 €	57	30,41	87,41	3
21	SARL PEREIRA Armand	20 700,00 €	57	38,24	95,24	2
5	SARL MARTINS JEAN PAUL	31 455,29 €	52	25,16	77,16	4

## Lot 8 : PLOMBERIE / SANITAIRE / CHAUFFAGE

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
8	ALLIASERV PYRENEES ENERGIE	69 088,50 €	42	32,01	74,01	3
14	SARL MOURON & FILS	55 284,72 €	55	40,00	95,00	2

## Lot 9 : ELECTRICITE

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
10	SARL SANS ET FILS	26 244,75 €	55	34,13	89,13	2
15	SCOP EGA	27 648,25 €	56	32,39	88,39	3

## Lot 10 : PEINTURES / SOLS SOUPLES

N° d'ordre	Nom	Montant € HT de l'offre	Note Critère "valeur technique"	Note Critère "prix"	Note totale	Classement
1	ESTAQUE PEINTURE	30 788,48 €	58	34,19	92,19	2

## OFFRES RETENUES

Tableau récapitulatif des offres de base sans variante

Numéro & Intitulé des lots	N° ordre	Entreprise	Montant € H.T. OFFRES en base	TVA 20%	Montant € TTC
n° 02 - DEMOLITION / GROS ŒUVRE / VRD	5	SARL MARTINS JEAN PAUL	182 401,72 €	36 480,34 €	218 882,06 €
n° 03 - CHARPENTE / COUVERTURE	22	SARL MASSAT FOURNIE	82 661,00 €	16 532,20 €	99 193,20 €
n° 04 - MENUISERIE EXTERIEURE BOIS	17	SARL LOUIS RUMEAU ET FILS	40 425,87 €	8 085,17 €	48 511,04 €
n° 05 - MENUISERIE INTERIEURE	19	SARL LOUIS RUMEAU ET FILS	48 580,05 €	9 716,01 €	58 296,06 €
n° 06 - PLÂTRERIE	21	SARL PEREIRA Armand	45 600,00 €	9 120,00 €	54 720,00 €
n° 07 - SOL DUR / CARRELAGES / FAIENCES	6	SARL OLIVEIRA ROGEL	19 786,76 €	3 957,35 €	23 744,11 €
n° 08 - PLOMBERIE / SANITAIRE / CHAUFFAGE	18	SARL SANS ET FILS	57 804,46 €	11 520,89 €	69 125,35 €
n° 09 - ELECTRICITE	20	SOCIETE BM	22 390,96 €	4 478,19 €	26 869,15 €
n° 10 - PEINTURES / SOLS SOUPLES	2	SARL GONZALES TORRES ET FILS	26 320,00 €	5 264,00 €	31 584,00 €
<b>TOTAL € HT</b>			<b>525 770,82 €</b>		
<b>TVA 20.00%</b>				105 154,16 €	
<b>TOTAL général en base</b>			<b>630 924,98 €</b>		

### Tableau récapitulatif des offres sur la PSE 1

Numéro & intitulé des lots	N° ordre	Entreprise	Montant € H.T. OFFRES en PSE n°1	TVA 10%	Montant € TTC
n° 02 - DEMOLITION / GROS ŒUVRE / VRD	5	SARL MARTINS JEAN PAUL	6 704,82 €	1 340,96 €	8 045,78 €
<b>TOTAL € HT</b>			<b>6 704,82 €</b>		
<b>TVA 20.00%</b>			1 340,96 €		
<b>TOTAL général en base</b>			<b>8 045,78 €</b>		

### Tableau récapitulatif des offres en base & pse n°1 comprise

	OFFRES BASE et PSE n°01 comprise
<b>TOTAL € HT</b>	<b>532 475,64 €</b>
<b>TVA 20.00%</b>	106 495,12 €
<b>TOTAL général</b>	<b>638 970,76 €</b>

### COUT TOTAL DU MARCHÉ

Rappelons que la réalisation d'un curage de sécurité a été réalisé en amont de ce marché pour un montant de 23 500€ HT et 28 200€ TTC.

Madame la Maire présente au conseil Municipal le coût global du marché, pour sa parfaite information :

	Rappel Estimation MOE Curage, base et PSE n°01 comprise	OFFRES Curage, base et PSE n°01 comprise
<b>TOTAL € HT</b>	<b>598 412,81 €</b>	<b>555 975,64 €</b>
<b>TVA 20.00%</b>	119 682,56 €	111 195,13 €
<b>TOTAL général</b>	<b>718 095,37 €</b>	<b>667 170,77 €</b>

### ACHEVEMENT DE LA PROCEDURE DE PASSATION

- Date de notification aux candidats évincés dans leur candidature : 4 mars 2026
- Date de signature du marché public : 11 mars 2026

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité :

- D'Attribuer le MAPA 2026001MCCLTRX - Exécution de travaux pour le réaménagement et l'extension de la Maison de la Motte castrale pour un montant total de 532 475,64€ comme suivant :

Numéro & Intitulé des lots	N° ordre	Entreprise	Montant € H.T. OFFRES en base	TVA 20%	Montant € TTC
n° 02 - DEMOLITION / GROS ŒUVRE / VRD	5	SARL MARTINS JEAN PAUL	182 401,72 €	36 480,34 €	218 882,06 €
n° 03 - CHARPENTE / COUVERTURE	22	SARL MASSAT FOURNIE	82 661,00 €	16 532,20 €	99 193,20 €
n° 04 - MENUISERIE EXTERIEURE BOIS	17	SARL LOUIS RUMEAU ET FILS	40 425,87 €	8 085,17 €	48 511,04 €
n° 05 - MENUISERIE INTERIEURE	19	SARL LOUIS RUMEAU ET FILS	48 580,05 €	9 716,01 €	58 296,06 €
n° 06 - PLÂTRERIE	21	SARL PEREIRA Armand	45 600,00 €	9 120,00 €	54 720,00 €
n° 07 - SOL DUR / CARRELAGES / FAIENCES	6	SARL OLIVEIRA ROGEL	19 786,76 €	3 957,35 €	23 744,11 €
n° 08 - PLOMBERIE / SANITAIRE / CHAUFFAGE	18	SARL SANS ET FILS	57 804,46 €	11 520,89 €	69 325,35 €
n° 09 - ELECTRICITE	20	SOCIETE BM SARL GONZALES TORRES ET FILS	22 390,96 €	4 478,19 €	26 869,15 €
n° 10 - PEINTURES / SOLS SOUPLES	2		26 320,00 €	5 264,00 €	31 584,00 €
<b>TOTAL € HT</b>			<b>525 770,82 €</b>		
			<b>TVA 20.00%</b>	105 154,16 €	
<b>TOTAL général en base</b>			<b>630 924,98 €</b>		

Validation de la PSE 1 :

Numéro & Intitulé des lots	N° ordre	Entreprise	Montant € H.T. OFFRES en PSE1	TVA 10%	Montant € TTC
n° 02 - DEMOLITION / GROS ŒUVRE / VRD	5	SARL MARTINS JEAN PAUL	6 704,82 €	1 340,96 €	8 045,78 €
<b>TOTAL € HT</b>			<b>6 704,82 €</b>		
			<b>TVA 20.00%</b>	1 340,96 €	
<b>TOTAL général en base</b>			<b>8 045,78 €</b>		

Coût total PSE 1 comprise :

	OFFRES BASE et PSE n°01 comprise
<b>TOTAL € HT</b>	<b>532 475,64 €</b>
<b>TVA 20.00%</b>	106 495,12 €
<b>TOTAL général</b>	<b>638 970,76 €</b>

- D'autoriser Madame la Maire à signer et engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce MAPA.
- D'autoriser Madame la Maire à engager toutes démarches nécessaires au projet.

Le Conseil Municipal procède au vote :

Votants : 5    Votes pour : 5    Votes contre : 0    Abstentions : 0

---

**Questions et informations diverses :**

- Madame la maire informe le conseil municipal d'un nouveau report de départ concernant le logement communal RDC. Il est fait lecture de l'avenant.
  - Elections municipales des 15 et 22 mars 2026. Constitution du bureau de vote :
    - o Présidente : Anne COURTIAL, suppléante : Mélanie COT
    - o Assesseurs : Marie-Dominique SELETTI et Didier GABRIEL, suppléante : Virginie BROS-FACER
    - o Secrétaire : Virginie BROS-FACER
  - Le service comptable nous a informé ce jour du retour à la normal du logiciel de finances publics prévu pour demain. Le CFU sera donc livrable à partir de jeudi. Madame la maire propose au conseil municipal de se réunir une dernière fois afin de valider le dernier CFU de cette mandature.
- 

**Date prochaine séance du Conseil Municipal**

Mercredi 11 mars 2026 à 19h15.

Madame la maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur implication, éthique tout au long de ce mandat et au service de la commune et de ses habitants.

---

La séance est levée à 20h05.

Fait à Castex, le 03 mars 2026

Madame La Maire,  
Anne COURTIAL

Le secrétaire de séance :  
Mélanie COT

